

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MARBOZ

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 18
Nombre de votants : 19
Date de la Convocation : 12/12/2022
D2022121902

Séance du 19 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NICOLAS Carine, JAILLET Christian, POCHON Laurence, NEVORET Benoit, NOEL Simon, CALLAND Cédric, LAMBERET Anthony, TISSERAND-BOUVARD Magali, M. GUILLERMIN Patrice, CARRUBA Isabelle, POCHON Béatrice, CHATELET Jocelyne, BOUVARD Nelly, NICOLAS Carine, PONCIN Emmanuel, Karine MIVIERE-BASSET, DELIANCE Alexandre
Excusés : Hervé SOCHAY donne son pouvoir à Christian JAILLET
Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance.

Objet : Dissolution de l'association « Les Pros de Marboz » : remboursement au profit de la commune de la subvention perçue

Considérant le courrier en date du 16 novembre 2022 de Madame MAILLAND Caroline, ex co-présidente de l'association « Les Pros de Marboz », par lequel elle informe la commune de Marboz de la dissolution de l'association et propose de reverser la subvention de 534€ attribuée afin de faire face aux dépenses relatives à l'organisation du marché de Noël.

Madame le Maire propose que la collectivité accepte ce reversement de fonds et prendra, de ce fait, à sa charge les factures relatives aux animations du marché de Noël.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte le reversement des fonds et la prise en charge par la commune des factures liées aux animations du marché de Noël,
- autorise Madame le Maire à annuler le mandat émis au profit de l'association.



Pour copie conforme,

Le Maire,

Moiraud
Christelle MOIRAUD